



Maroc



FIDA/A. COITI

Contribution aux programmes des Nations Unies dans les pays

L'instauration d'une collaboration plus étroite entre les divers organismes des Nations Unies dans les pays et d'une meilleure cohérence dans leurs initiatives est au centre des préoccupations du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Il s'agit d'un document stratégique qui dresse la liste des initiatives engagées par les Nations Unies dans un pays donné, au cours d'une certaine période.

Mais quel est le rôle du Réseau et de ses Groupes thématiques nationaux dans ce programme?

Les Groupes thématiques du Réseau jouent un rôle-clé dans la

préparation et dans le lancement d'un plan cadre UNDAF dans les pays. En effet, les principes directeurs et les objectifs des Groupes thématiques du Réseau sont compatibles avec ceux de l'UNDAF. Tous deux soulignent l'importance de renforcer la coopération interinstitutions, d'accroître les échanges d'informations et de connaissances, de promouvoir des programmes communs et des activités conjointes à la recherche d'objectifs communs et font intervenir tous les principaux partenaires du développement, au niveau du pays, y compris la société civile.

Groupe thématique sur la sécurité alimentaire et le développement rural durable Création: 1998

MEMBRES

Nations Unies: Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, FAO, FNUAP, OMS, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNIFEM.

Gouvernement: Ministère des affaires étrangères; Ministère de l'agriculture, du développement rural, des eaux et des forêts; Ministère de l'économie sociale; Ministère des travaux publics; Fédération des Chambres d'agriculture; Fédération des Chambres des pêches.

Société civile et ONG:

Groupement des organisations africaines pour la sécurité alimentaire et le développement durable; Femmes Action; Association marocaine des agro-économistes; Association marocaine pour la défense des femmes rurales; Société marocaine de nutrition; Syndicat national des femmes marocaines; Réseau des associations marocaines pour l'environnement; Observatoire social et économique pour les ressources naturelles renouvelables. Donors: Islamic Development Bank (IDB)

Donateurs: Banque islamique de développement (BID).

Activités précédentes:

Instance consultative pour l'analyse et l'examen des questions de sécurité alimentaire.

// Le développement rural doit être considéré comme la priorité absolue, sinon l'unique priorité, du développement national. Il ne peut y avoir de développement avec des disparités sociales trop marquées, avec une participation réduite des consommateurs à la croissance du marché national et lorsqu'une grande partie de la population est exclue du processus de croissance.

RAPPORT DE SYNTHÈSE DE FEMME ACTION,
STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL: HORIZON 2020





FAO



Le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) et l'évaluation commune s'appliquant à tous les pays (CCA)

Qu'est-ce que l'UNDAF?

Le Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) sert à planifier les opérations de développement du système des Nations Unies au niveau des pays. Il comporte des objectifs et des stratégies de coopération communs, un cadre de ressources du programme et des propositions de surveillance, de suivi et d'évaluation.

L'UNDAF jette les bases de la coopération entre le système des Nations Unies, le gouvernement et les autres partenaires du développement en préparant une série de programmes et de projets complémentaires. Il permet donc aux organismes du système des Nations Unies d'établir une collaboration orientée vers des objectifs ainsi que de parvenir à la cohérence et à un renforcement mutuel tel qu'il a été demandé par le Secrétaire général des Nations Unies et approuvé par l'Assemblée générale dans la résolution 53/192.

En mars 2002, 53 plans cadre UNDAF avaient été mis en place dans le monde entier.

Qu'est-ce que le CCA?

L'évaluation commune s'appliquant à tous les pays (CCA) est un processus au niveau des pays visant à évaluer et analyser la situation du développement dans le pays et à cerner les problèmes essentiels, comme base de promotion, d'échanges de dialogue politique et de préparation du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF).

Les conclusions issues de cet exercice sont présentées dans un document CCA.

Il s'agit d'un processus participatif, dynamique et constant, il permet d'apprendre directement de l'expérience, il rassemble les connaissances, le savoir-faire et les nouvelles idées des organismes du système des Nations Unies et valorise de nouvelles démarches, il parvient ainsi à des accommodements nouveaux ou modifiés et actualise les documents CCA en conséquence.

L'évaluation commune s'appliquant à tous les pays (CCA) est effectué par les organismes du système des Nations Unies avec des partenaires-clé, notamment avec l'étroite collaboration du gouvernement.

De nombreux Groupes thématiques sont déjà devenus des mécanismes décisifs pour les programmes de ces pays, car ils possèdent au plan national l'expérience, les ressources et les partenariats qui leur permettent de fournir des apports consolidés et d'avoir une réelle incidence. C'est le cas du Groupe thématique au Maroc.

Après avoir contribué à recueillir les données et les indicateurs fondamentaux pour le Bilan commun de pays, le Groupe a oeuvré, en rapport étroit avec le Gouvernement et les partenaires de la société civile aux diverses phases de la préparation du plan cadre UNDAF II (2002-2006).

Le Groupe thématique est bien placé pour jouer ce rôle: il est de plus en plus considéré comme le principal organe consultatif du pays. Les organismes des Nations Unies peuvent collaborer aux stratégies communes et aux interventions concernant la sécurité sanitaire des aliments, le développement rural intégré et la gestion durable des ressources naturelles. Le Groupe a aussi bénéficié d'un avantage comparatif car il a un accès direct au dossier du développement pour le pays, dans le domaine social et économique.

Afin de bien concentrer son attention sur la situation du développement au Maroc, le Groupe thématique sur la sécurité alimentaire et le développement rural a formé deux organes conjoints: un premier sous-groupe sur "la sécurité alimentaire et le développement rural", dont la coordination est assurée par le représentant du PAM au Maroc, et



FIDA/A. CONTI

un second sous-groupe sur *“la gestion des ressources naturelles et l’environnement”*, dont la coordination est assurée par le représentant résident adjoint du PNUD.

Le Groupe a tenu régulièrement des réunions hebdomadaires pendant les neuf mois de préparation de l’UNDAF II afin d’examiner et d’échanger des informations et des expériences sur les initiatives communes prévues ou en cours dans le secteur agricole et pour définir les éléments essentiels et les priorités ayant des répercussions sur le développement rural et la sécurité alimentaire, dont il devrait être tenu compte dans l’UNDAF II.

Au cours du processus de préparation de l’UNDAF II, le Groupe a créé des partenariats multidisciplinaires. Il a collaboré étroitement avec la société civile et les donateurs et a participé aux activités des groupes de travail de l’UNDAF sur la gouvernance et le droit (PNUD et Banque mondiale), l’enseignement et l’alphabétisation (UNICEF, UNESCO), le sida et la santé (OMS et FNUAP); la pauvreté et l’emploi (PNUD) et sur les questions de discriminations hommes/femmes et à la défense de la femme (UNIFEM et FNUAP).

L’UNDAF II – achevé en mai 2001 – insiste sur l’amélioration des conditions d’existence, la prise en compte des disparités régionales dans le pays, les questions ville/campagne, les disparités hommes/femmes et la promotion de la gouvernance. Nombre de ces questions n’ont été inscrites qu’à la suite des réunions du Groupe

et à l’issue de discussions et de controverses.

Le Groupe a examiné par exemple les engagements pris lors du Sommet mondial de l’alimentation (1996) et a étudié les questions soulevées ne figurant pas dans le Rapport national de suivi du Plan d’action du Sommet mondial de l’alimentation. Ainsi les aspects sociaux du développement, le rôle des femmes rurales et les petites entreprises n’y figuraient pas et il convenait donc de leur accorder toute l’attention nécessaire. Les positions des ONG ont également été écoutées aux réunions du Groupe. Un représentant de l’ONG Femmes Action a présenté un exposé sur le document *“Stratégie pour le développement rural: horizon 2020”*. Il a souligné l’importance d’intégrer le secteur du développement rural à une stratégie de développement national au Maroc.

Les travaux du Groupe ont permis de reconnaître le rôle moteur de l’agriculture et du secteur rural dans le développement au Maroc. En outre, à l’avenir, les partenariats créés lors du processus de préparation devraient encore participer aux efforts communs.

Les programmes des Nations Unies dans les régions

Les Groupes thématiques nationaux ont participé activement au processus de programmation UNDAF/CCA - aussi bien en coordonnant les apports des organismes des Nations Unies qu’en participant à l’élaboration des indicateurs (au Bangladesh, en Bolivie, en Égypte, en Éthiopie, en Guinée Bissau, au Mali, au Népal, aux Philippines, à Samoa, en Thaïlande et en Turquie).

